



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

restructuration

Question écrite n° 130862

Texte de la question

M. Christophe Bouillon attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur la stratégie industrielle du groupe Legrand, et plus particulièrement sur Legrand Normandie. La direction a récemment présenté un projet de concentration de ses activités en Seine-Maritime sur deux usines contre trois aujourd'hui, avec donc la fermeture du site de Montville qui emploie 130 salariés. Ces derniers seront redéployés vers les deux autres sites seinomarins, celui de Malaunay et celui de Fontaine-le-Bourg. Ce transfert est envisagé pour la fin de l'année 2012. La direction argue de la baisse d'activité en Europe depuis 2009. L'objectif poursuivi visant à retrouver de la compétitivité pour développer des volumes en direction de l'Inde, du Brésil, de la Chine, de la Russie ou l'Indonésie. Les représentants des salariés sont très inquiets de cette décision. En effet, il n'y a aucune visibilité à court terme de la stratégie du groupe pour le pôle normand. Ainsi, en 2007, Legrand Normandie avait déjà vu la fermeture du site de Brachy. Maintenant c'est le site de Montville. Les syndicats craignent que d'ici quatre ou cinq ans le site malaunaysien soit à son tour concerné, au regard de la faible valeur ajoutée des produits fabriqués sur ce site, et la concurrence des pays émergents sur les produits sortant de cette usine. Le sentiment est grandissant de constater que le groupe Legrand vide petit à petit les sites seinomarins avec l'arrêt de certaines fabrications, sans apporter de nouveaux produits sur ces sites. La direction semble accompagner la fermeture de son usine de Montville en rapatriant de Hongrie une production qui y avait été délocalisée il y a quelques années, mais qui souffre d'un manque de qualité. Depuis l'acquisition du groupe Legrand par le consortium constitué principalement de Wendel Investissement et de KKR, la rentabilité des actionnaires semble prendre le pas. Le groupe investit pourtant et consacre 5 % de son chiffre d'affaires à la R et D. Legrand est un groupe solide, avec de bons résultats, son chiffre d'affaires a augmenté de 9,2 % entre 2010 et 2011. Aussi, alors que la Seine-Maritime est fortement fragilisée ces derniers mois dans son outil industriel, il lui demande de peser sur le groupe Legrand pour que celui-ci s'appuie dans sa stratégie de développement sur les sites seinomarins, en y déployant à court terme de nouvelles productions issues de sa R et D, pour pérenniser l'activité, et mettre à profit le savoir-faire des employés des sites de Fontaine-le-Bourg et Malaunay.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bouillon](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130862

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2381

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)